



Licence Physique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2010, Université Montpellier 2. hceres-02035889

HAL Id: hceres-02035889

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035889>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc

Demande n° S3110056123

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La licence mention Physique prépare les étudiants à une poursuite d'études en master de physique, mais aussi vers d'autres masters (EEA par exemple) ou école d'ingénieurs du type ENSI, et pour une part non négligeable à intégrer l'IUFM de Montpellier. Elle comporte deux parcours classiques, Physique fondamentale et Physique et applications, mais aussi un nouveau parcours Mathématiques et Physique commun avec la mention Mathématiques. Ce parcours à double compétence est clairement orienté vers la préparation aux concours des écoles d'ingénieurs du réseau Polytech.

Conformément au plan licence, la première année de licence Sciences, technologies, santé est commune et organisée en 3 portails généralistes. Le portail origine de la licence de Physique correspond à un éventail de mentions Mathématiques, Mécanique, Informatique, Electronique et Physique.

Des passerelles existent vers les IUT, les licences professionnelles, les écoles d'ingénieurs du réseau Polytech et les ENSI, afin de fournir un débouché professionnel aux étudiants ne souhaitant pas ou ne pouvant pas poursuivre d'études, ou encore souhaitant s'orienter vers une école. La licence de Physique peut accueillir des élèves de CPGE se réorientant vers l'université.

Avis condensé

- Avis global :

Une grande partie des présentations des mentions de licence de Sciences, technologies, santé est commune aux diverses mentions ; ceci est la conséquence directe du plan licence mis en place au niveau de l'Université Montpellier 2. Cette organisation des études et du fonctionnement des mentions de licence est par ailleurs très bien construite et contribue à la bonne lisibilité d'ensemble. Tous les points clefs, qu'il s'agisse de l'accueil, du suivi et de l'aide aux étudiants, de la lutte contre l'échec, du contrôle des connaissances et de l'évaluation, des langues (en réalité de l'anglais), ou du rôle des TICE... sont pris en compte de manière uniforme dans les différentes mentions.

Les 3 parcours sont cohérents et progressifs, de nombreuses UE sont mutualisées, notamment entre Physique fondamentale et Physique et applications, ce qui semble très pertinent. Quelques UE au choix apportent une réelle ouverture vers d'autres disciplines, il faut signaler également une UE de projet tuteuré.

L'équipe de pilotage de la licence de Physique est composée selon les règles mises en place par l'établissement, et il y a une bonne représentation des années et des parcours. D'une façon générale, ce dossier est bien argumenté.

La réorganisation de l'offre de formation des deux mentions de licence de Physique et de Chimie en trois mentions Physique, Chimie, et Physique-Chimie est bien étayée et parfaitement justifiée.



- Points forts :
 - Les objectifs de cette mention sont multiples mais clairs, l'interdisciplinarité est bien assurée. Bonne lisibilité et bonne progressivité de l'offre de formation.
 - La création d'une UE de découverte de la recherche en laboratoire.
 - La mise en œuvre remarquable du plan licence de l'établissement.
 - La qualité du dispositif d'évaluation des formations et enseignements au niveau établissement.

- Points faibles :
 - Ouverture internationale un peu en retrait.
 - La faible présence d'intervenants extérieurs dans la formation.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Les dispositifs mis en place pour améliorer l'ouverture internationale pourraient être renforcés pour atteindre des flux plus importants, tant entrants que sortants. Le développement de la politique de stages pourrait également être bénéfique pour la formation des étudiants de la mention Physique.

De façon très générale, le suivi des étudiants diplômés ou non, qu'il soit quantitatif ou qualitatif devrait être pris en charge au niveau établissement et non au niveau mention. C'est en fonction de ces flux et de leur devenir que les équipes pédagogiques des mentions pourront adapter leur offre de formation.

Aucune des mentions ne fait explicitement référence à la formation continue. Il serait utile que l'établissement développe une réflexion pour déterminer la place de la formation au niveau licence.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

On note une bonne description de l'organisation de l'équipe de pilotage et une bonne représentation des enseignants au niveau des années et des parcours, ce qui est nécessaire en particulier pour le parcours commun Mathématiques et Physique.

Un élément important pour le pilotage est la connaissance des divers flux d'étudiants et de leur devenir. Il n'est pas évident dans le dossier de retrouver cette information. Cependant, il ne s'agit pas là d'une critique à l'encontre de l'équipe de pilotage qui n'a certainement que peu de moyens pour obtenir une information significative (statistiquement) et fiable. Ce suivi relève plus logiquement d'une structure centralisée au niveau établissement.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair, les 3 parcours sont justifiés en termes d'objectifs de formation. L'information sur les études et métiers futurs est fournie aux étudiants. Une question subsiste cependant : quel sera l'impact du nouveau parcours sur les effectifs des parcours antérieurs classiques ? Cela ne remet pas en cause son intérêt, mais montre bien la difficulté à estimer des flux d'étudiants avec les informations fragmentaires disponibles sur le devenir des diplômés (environ 40 % et 17 % des diplômés actuels s'inscrivant en master et à l'IUFM respectivement).

Il serait utile de développer la pratique des stages au cours de la formation, qu'il s'agisse de stages internes à la faculté ou extérieurs, afin de permettre aux étudiants de choisir leur orientation dans leur poursuite d'études.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Conséquence directe du plan licence de l'établissement, l'accueil des nouveaux étudiants, le suivi de leur progression, la présence d'une UE tuteurée de construction d'un projet personnel sont autant de dispositifs judicieux pour faciliter la réussite. Ce point semble bien traité globalement.

Il est plus difficile d'analyser l'impact réel du tutorat qui semble limité à l'UE mentionnée ci-dessus, alors qu'un usage plus développé de ce mécanisme pourrait être pertinent.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Concernant la poursuite d'études, des informations complètes ont lieu au sein de la licence. L'insertion professionnelle directe a été, par choix de l'établissement, reportée sur les licences professionnelles dont c'est la mission. Ce choix semble pertinent, d'autant que les passerelles existent et que l'équipe pédagogique maîtrise les moyens d'orientation vers ces passerelles.

Cependant, des liens dès la seconde année avec le milieu professionnel (les stages ne constituent que l'un des moyens) serait sans doute utile pour donner aux étudiants une meilleure perception de l'alternative professionnalisation - poursuite d'études, et dans le cas de la poursuite d'études, des critères de choix entre un master à orientation recherche ou à vocation plus professionnelle.